



[www.fdsea74.com](http://www.fdsea74.com)

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9  
04.50.88.18.86

Annecy, le 12 décembre 2006

## La FDSEA réclame de véritables mesures de simplification administrative

### Motif

Notre présence sur le terrain nous permet d'affirmer qu'aujourd'hui, nombreux d'agriculteurs ne comprennent plus la multiplicité des contrôles même s'ils en acceptent la légitimité.

En effet, en 2006, il n'est pas rare de rencontrer des agriculteurs contrôlés, subissant un contrôle sur la PHAE, les prêts bonifiés, le CTE, l'utilisation des subventions bâtiments d'élevage, etc...

Les contrôleurs qui se succèdent sur les exploitations étant rattachés à des organismes variés (CNASEA, DDAF, DDSV, ACOFA, etc.), emploient des procédures différentes, ce qui génère à chaque fois une production de pièces, coûteuse en temps et en énergie. L'impact des contrôles peut, dans certains cas, générer jusqu'à une semaine de perte de travail !

### Demande

**Nous demandons la mise en place d'un contrôle unique bisannuel.** Les contrôleurs devant être mieux formés à la réalité des exploitations notamment en montagne.

Cette mesure entre, nous semble-t-il, dans les orientations annoncées depuis quelques mois par le gouvernement en matière de simplification administrative.

On notera, par ailleurs, la mise en place, par la profession, d'une démarche d'auto-diagnostic des exploitations savoyardes qui prend en compte la conditionnalité (dont la mise aux normes), les cahiers des charges AOC-IGP des produits savoyards et les réglementations ICHN, PHAE (*démarches de progrès*).

Source : FDSEA Haute-Savoie